

L'ÉCHOPARC

DU



Un nouveau siège
pour le Parc naturel



PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE, 53 COMMUNES :

AUFFARGIS / BAZOCHES-SUR-GUYONNE / BONNELLES / BOULLAY-LES-TROUX / BULLION / CERNAY-LA-VILLE / CHÂTEAUFORT / CHEVREUSE / CHOISEL / CLAIREFONTAINE
COURSON-MONTELOUP / DAMPIERRE-EN-YVELINES / FONTENAY-LÈS-BRIS / FORGES-LES-BAINS / GALLUIS / GAMBAIS / GAMBAISEUIL / GIF-SUR-YVETTE / GOMETZ-LA-VILLE
GROSROUVRE / HERMERAY / JANVRY / JOUARS-PONTCHARTRAIN / LA CELLE-LES-BORDES / LA QUEUE-LEZ-YNES / LE MESNIL-SAINT-DENIS / LE PERRAY-EN-YVELINES /
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE / LES BRÉVIAIRES / LES ESSARTS-LE-ROI / LES MESNULS / LES MOLIÈRES / LÉVIS-SAINT-NOM / LONGVILLIERS / MAGNY-LES-HAMEAUX / MAREIL-LE-GUYON
MÉRÉ / MILON-LA-CHAPELLE / MONTFORT-L'AMAURY / POIGNY-LA-FORÊT / RAIZEUX / RAMBOUILLET / ROCHFORT-EN-YNES / SAINT-FORGET / SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS / SAINT-LÉGER-EN-YNES / SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE / SAINT-RÉMY-L'HONORÉ / SENLISSE / SONCHAMP / VAUGRIGNEUSE / VIEILLE-ÉGLISE-EN-YNES





Une activité soutenue

Ce n'est pas de gaieté de cœur que le Parc naturel régional va quitter son siège historique du château de la Madeleine mais le déménagement sur le site de la ferme de Beurain au Mesnil-Saint-Denis, qui vient d'être approuvé par Valérie Péresse, présidente du Conseil régional et principal financeur du Parc que je remercie, ouvre la voie à un très beau projet patrimonial et environnemental.

Cet aléa n'a pas entamé la dynamique du Parc qui poursuit tous les objectifs de la charte et continue d'innover. En 2019, il a mené à bien le grand projet de renaturation de l'Yvette à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, ouvert la Maison du Tourisme et de l'Ecomobilité, continué ses actions en faveur du patrimoine, contribué à sensibiliser les jeunes au développement durable et aidé les commerçants et artisans à s'installer ou à moderniser leur entreprise.

La mise en ligne d'un cadastre solaire et le développement des énergies renouvelables, la suppression de l'emploi des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics, la réduction de l'éclairage public à des fins d'économie et de biodiversité, un « Plan alimentaire territorial » pour rapprocher producteurs et consommateurs, la création d'un transport à la demande, la restauration du gîte de la Maison de Fer à Dampierre, etc... vont aussi continuer à mobiliser l'équipe du Parc qui a du pain sur la planche !

Mais pour agir efficacement le Parc a besoin du soutien et de la collaboration de tous les élus, c'est pourquoi le congrès du Parc les accueillera les 12 et 13 juin dans le cadre magnifique et inspirant de l'abbaye de Port-Royal-des-Champs dont je remercie le conservateur qui nous accueille.

Ce grand rendez-vous, sous l'égide de la Présidente de Région, sera un moment de découverte du Parc et d'échanges d'expérience, une occasion unique d'engager la nouvelle mandature sous le signe de la mobilisation autour des objectifs de la charte.

L'occasion aussi de resituer notre action locale dans un contexte global grâce aux interventions de Valérie Masson-Delmotte, vice-présidente du GIEC, et de Bernard Chevassus-au-Louis, une référence en matière de protection de la nature. Un programme convivial, dense et constructif à l'image des Parcs.

2020 sera encore une grande année pour notre Parc, notre bien commun, avant 2021 où élus et partenaires devront engager la préparation d'un nouveau projet de territoire, d'une nouvelle charte avec tous les élus et tous les habitants.

Yves Vandewalle, Président du Parc naturel régional

*Inauguration des travaux de renaturation
l'Yvette le 16 novembre*

Dès le mois de février, le nouveau tracé de la rivière a rempli son rôle : dans la réserve, l'eau en excès a pu naturellement déborder dans les prairies et marais. Ainsi retenue comme dans une éponge, elle n'a pas inondé les secteurs habités.





Se mettre au vert

Retraite créative, intellectuelle ou spirituelle... Savez vous pourquoi de nombreuses personnalités ont choisi de quitter la ville pour venir habiter ici, dans ce territoire de nature qu'est le PNR ?

Christine, Gwenaëlle et Pedro vous invitent de janvier à juin à des ateliers artistiques, des rencontres et des visites pour entrer dans l'univers des «illustres». Vous contribuerez ainsi au projet de mise en lumière de ces demeures de célébrités, qui sera ouverte à tous à l'automne sous forme de parcours sensibles.

N'hésitez pas à vous inscrire à ces rendez vous. Programme en dernière de couverture ou sur :

www.parc-naturel-chevreuse.fr

Directeur de la publication : Yves Vandewalle.
Comité de rédaction, présidé par Guy Poupart
J. Bonnisseau, S. Nicola, JM Allirand, J. Havel, Y. Gounod, C. Giobellina, L. Guilbot.
Rédacteur en chef : V. Le Vot.

Pour l'équipe du Parc : M. Doubre,
S. Dransart, G. Patek, B. Houguet, X. Stéphan.
Mise en page : communication PNR
Photographie : couverture Balladoidphoto
O. Marchal, B. Perrin, M. Doubre, Delicatessen
Studio, V. Le Vot

Impression : Imprimerie Mordacq
sur papier 100% recyclé PEFC

Parc naturel : 01 30 52 09 09
v.levot@parc-naturel-chevreuse.fr



Espaces publics et patrimoine

Comment aménager des espaces publics situés à proximité de bâtiments historiques ou dans le cadre patrimonial des centre-bourgs ? Quel mobilier choisir pour répondre aux nouveaux usages sans dénaturer les lieux ou copier l'ancien ? Le Parc fournit conseils techniques et aides financières pour permettre aux communes de privilégier du matériel de qualité et qui s'intègre bien.

Le parc de la mairie de Choisel et le jardin du presbytère à Cernay ont bénéficié de cet accompagnement. Des bancs, des tables pique-nique à la fois fonctionnels et contemporains ont pris place à l'ombre des grands arbres et n'attendent plus que les badauds.

L'hydrolienne à plein régime

Installée par le Parc au printemps 2019 sur le ru des Vaux de Cernay, au Petit moulin, l'hydrolienne tient ses promesses : avec le fort débit du cours d'eau l'hiver, elle arrive à produire plus d'1 kwatt/h et à couvrir les besoins électriques de l'équipement.



Relier le bourg avec ses hameaux

Le Parc aide les communes à réaliser un maillage de liaisons douces qui facilitent les petits déplacements du quotidien. Ainsi La Celle-les-Bordes a réhabilité cet automne un tronçon avec l'appui technique et financier du PNR. Ce beau chemin permet de rejoindre à pied ou à vélo le centre-bourg et l'école depuis le hameau situé à 1km, sans emprunter la route. Le chemin de terre existant, rendu impraticable par les sangliers, a été restauré et stabilisé avec de la grave compactée. C'est aussi un très joli chemin qui offre désormais de beaux panoramas sur le village !

FORMATIONS **GRATUIT**

**JE JARDINE
AVEC LA NATURE
ET C'EST FACILE !**



Ils sont spécialistes des plantes, des oiseaux ou du sécateur... mais ils sont aussi passionnés et accessibles, et vous proposent d'apprendre de façon concrète les techniques de jardinage au naturel et quelques connaissances naturalistes pour faire de votre jardin un réservoir de biodiversité !

Inscriptions obligatoires : 01 30 52 09 09 ou m.doubre@parc-naturel-chevreuse.fr

DES SPÉCIALISTES POUR VOUS ACCOMPAGNER



Formations Jardin au naturel

Devant le succès des formations proposées l'an dernier au grand public, le Parc a relancé un nouveau cycle d'ateliers pour 2019 et 2020. Spécialistes du Parc, paysagistes ou maraîchers vous apprennent de façon concrète comment faire de votre jardin un réservoir de biodiversité et avoir des plantes et des arbres en bonne santé ! Réservez vite, car le nombre de participants est limité.

www.parc-naturel-chevreuse.fr

CE QUI VA CHANGER AU CHÂTEAU DE LA MADELEINE



Pourquoi le château de la Madeleine est-il fermé au public le week-end depuis septembre ? C'est une interrogation légitime que se posent les visiteurs et tous les acteurs du tourisme !

La réponse est simple : il s'agit d'une propriété du Conseil départemental des Yvelines qui a totalement arrêté de financer le Parc depuis 2017, sans tenir compte des dépenses engagées par le Parc pour l'accueil et l'animation du château de la Madeleine.

Aussi longtemps qu'il a été possible de le faire, le Parc, très attaché à l'accueil du public, a assuré cette mission et entretenu les lieux (voir encadré). Pourtant, la réalité financière a fini par prendre le dessus. C'est pourquoi le Parc a dû se résoudre à réduire les dépenses et supprimer le poste lié à l'ouverture du week-end. Il l'a fait à regret et après en avoir dûment informé bien en amont le Département et la commune de Chevreuse.

Cette situation regrettable ne devrait être que transitoire car une réflexion est en cours entre les parties concernées pour une réouverture de ce magnifique site historique et touristique.

Une décision similaire a été prise pour le musée du Petit Moulin des Vaux de Cernay. Seules les visites de groupe sont maintenues à compter du 1^{er} mars. Des discussions sont en cours avec le propriétaire, le Département des Yvelines, la commune et l'EPCI, qui dispose de la compétence tourisme, pour

une reprise de la gestion de l'équipement. Le Parc s'est engagé à poursuivre l'animation du lieu. Il ne peut toutefois en assurer seul les coûts. Le Petit Moulin devrait prendre un nouveau départ sous l'impulsion d'acteurs associatifs, des collectivités, au premier rang desquelles le Département qui se propose de soutenir activement une solution associative. Le Parc restera vigilant pour que le lieu conserve sa vocation patrimoniale et d'animation du site des Vaux de Cernay.

En 1989, le Parc a pris en charge l'accueil du château. Il reçoit 60 000 visiteurs par an.

Le PNR gère et finance depuis 20 ans sur ce site :

- l'ouverture les dimanches et jours fériés
- l'ouverture en semaine (du mardi au vendredi)
- les visites guidées de groupes
- les ateliers et conférences thématiques
- l'assurance, l'entretien des bâtiments, le ménage
- l'entretien des extérieurs dans la cour
- l'accueil d'événements (journée patrimoine, virades de l'espoir, artisans d'art, parcours d'artistes...)
- la signalétique, le mobilier et matériel d'exposition
- la communication

Depuis le 1^{er} septembre 2019, faute de financement départemental, le PNR ne peut plus assurer l'accueil du public le week-end.



Petit Moulin : vers une solution associative soutenue par le Département

QUEL AVENIR POUR L'ÉQUIPE DU PARC AU CHÂTEAU ?

Le Département souhaite développer au château de la Madeleine un projet de grande ampleur et a décidé en octobre 2019 de mettre fin aux conventions qui permettent au Parc d'occuper les bureaux du châtelet et de la basse-cour. Cette annonce à obligé à chercher en quelques mois d'autres locaux pour reloger provisoirement la partie de l'équipe contrainte de quitter le château. L'autre moitié installée dans l'extension contemporaine du château restera sur place puisque les locaux sont encore à l'usage du Parc pour 66 ans, grâce à un bail emphytéotique.

Une solution de relogement vient d'être trouvée pour la moitié de l'équipe à la Maison de l'environnement, grâce au soutien et à l'efficacité de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et de la commune de Magny-les-Hameaux, .

Dans une perspective plus pérenne, la ferme de Beaurain au Mesnil-Saint-Denis va être rénovée et aménagée avec le soutien de la Région, ce qui permettra de réunir l'ensemble de l'équipe dans un équipement à la fois patrimonial et environnemental.

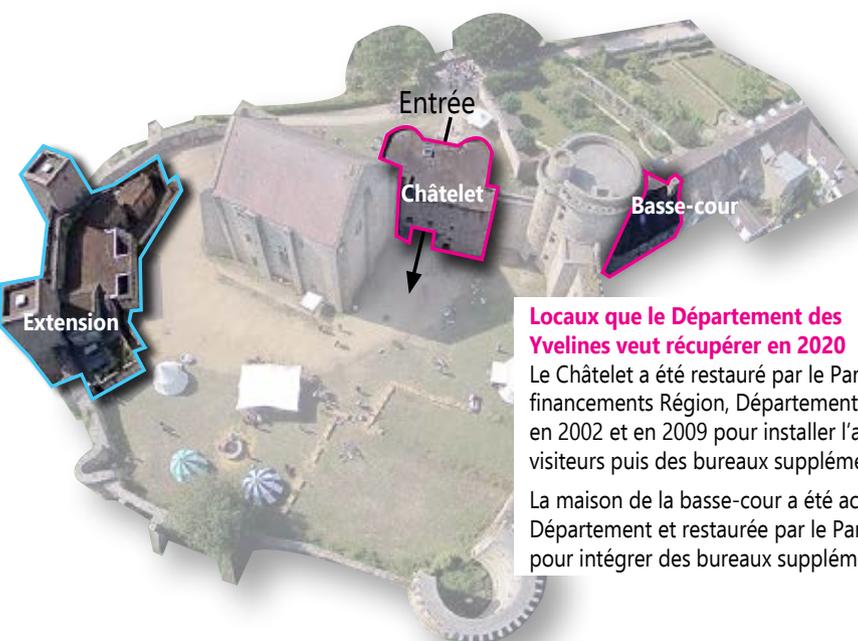


Relogement provisoire de la moitié de l'équipe à la Maison de L'environnement à Magny-les-Hameaux

Rénovation approuvée de la ferme de Beaurain au Mesnil-Saint-Denis pour réunir l'équipe

Locaux à usage du Parc jusqu'en 2086 (bail emphytéotique)

Extension construite en 1989 par le Parc avec des financements Région, Département, communes pour héberger la Maison du Parc. La moitié de l'équipe technique y reste installée.



Locaux que le Département des Yvelines veut récupérer en 2020

Le Châtelet a été restauré par le Parc avec des financements Région, Département, communes en 2002 et en 2009 pour installer l'accueil des visiteurs puis des bureaux supplémentaires.

La maison de la basse-cour a été achetée par le Département et restaurée par le Parc en 2010 pour intégrer des bureaux supplémentaires

PENDANT CE TEMPS-LÀ, LE PARC REMPLIT SES MISSIONS PREMIÈRES

Un Parc naturel, c'est un label du Ministère de l'environnement soutenu par la Région, les collectivités locales et d'autres partenaires institutionnels pour mener à bien des missions d'intérêt général. Le Parc conseille et finance à ce titre les 53 communes qui le composent pour réaliser des actions de terrain qui visent à :

- Préserver et restaurer la biodiversité et les patrimoines,
- Sauvegarder les paysages et le caractère rural du territoire,
- Diminuer la pollutions,
- Contribuer aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables
- Soutenir l'agriculture durable, les filières courtes, le commerce de proximité
- Améliorer les déplacements et l'éco-mobilité
- sensibiliser le public aux enjeux environnementaux

Dans un contexte de réduction de ses moyens, les ressources du Parc doivent donc être utilisées pour ces missions premières et les nombreux projets portés par les communes ou les particuliers et que le Parc accompagne.





PROGRAMME MINCEUR POUR NOS POUBELLES

La deuxième édition se termine avec un joli bilan négatif ! Les 191 familles qui ont participé au défi zéro déchet ont considérablement baissé la production de déchets. Retour sur trois mois de régime drastique.

À la rentrée 2019, Catherine et Ronand Droucheau Pernod ont réuni le conseil de famille. « Faut qu'on parle : et si on se lançait dans le défi (presque) zéro déchet ? » proposent-ils à leurs deux filles de 9 et 12 ans. Lancé pour la deuxième année consécutive par l'Alec SQY et les associations partenaires, le challenge consiste à mettre ses poubelles au régime grâce à un accompagnement ludique et convivial. « Au début, les filles avaient peur que cela nous oblige à vivre complètement différemment. On leur a expliqué que cela allait changer notre manière de consommer mais pas fondamentalement notre mode de vie. On leur a rappelé l'urgence environnementale et la nécessité de passer à l'action, à notre échelle à Bonnelles. » Lorsque la famille Droucheau Pernod se rend à la première réunion d'information sur le tri des déchets organisée à la Maison du Parc, les filles sont rassurées. « On avait déjà un compost et des poules, explique Catherine. On était déjà pas mal engagés. Le premier enjeu pour nous était d'évaluer notre production de déchets pour pouvoir la faire baisser. » Chaque famille se voit alors équipée d'un matériel de pesée pour effectuer des relevés

réguliers. Karine Flogeac, participante de Sonchamp témoigne : « en deux mois nous avons déjà réussi à réduire de 22% le poids de nos poubelles mais parfois on se fait avoir. On achète du bio et on se retrouve avec des gâteaux suremballés, c'est pas toujours facile de s'y retrouver. » Apprendre à faire soi-même, acheter moins de produits tout faits, rencontrer d'autres acteurs du zéro déchet, tel était l'objectif du deuxième rendez-vous programmé quinze jours après le début du défi.

Pendant trois mois, du 13 septembre au 1^{er} décembre, 647

**bonnes idées
en vrac**

participants et 183 animaux ont pu participer à 90 animations proposées par l'Alec et les partenaires. Il y a eu des animations pour apprendre à fabriquer ses cosmétiques ou ses produits ménagers soi-même, des visites de centres de tri et de ressourceries, des projections de film, des conférences, des randos, des sessions de troc, des ateliers récup' créative pour les enfants, réparation de vélo et création de sacs à vrac pour les parents... Dans la famille Droucheau Pernod, toutes les bonnes idées glanées ici et là se sont transformées en challenge hebdomadaire. Catherine s'est mise à faire ses yaourts, les filles à concocter des gâteaux, un autocollant Stop pub a été collé sur la boîte aux lettres. Pour leurs courses, Ronand et Catherine se sont mis au vrac et ne se déplacent plus jamais sans leurs contenants alimentaires que ce soit au marché ou au Comptoir du vrac à Rambouillet.



Dessin, Oriane Thomas
(notre stagiaire 3^e
dynamique et
Enthousiaste !)

« C'est assez facile, les commerçants sont plutôt réceptifs. »

Chez les Flogeac, après quelques semaines, l'essuie-tout, les lingettes, le gel douche ne font plus partie de la maison. « On limite le plastique et on essaie de privilégier le verre, explique Karine. Il y a des choses qui sont faciles à changer, d'autres moins. Comme on est très occupés, on fait souvent nos courses en ligne. Niveau emballages, il y a encore beaucoup d'efforts à faire du côté des distributeurs. » De toutes façons, la famille y va pas à pas. « On essaie de mettre en place des choses que l'on va pouvoir poursuivre après. Il vaut mieux être raisonnable si l'on veut que les efforts soient durables. » Même démarche chez Catherine et Ronand qui ont commencé par éliminer les déchets liés à l'alimentation. « On n'en est pas encore aux produits d'entretien et d'hygiène, raconte Catherine. On écluse d'abord les stocks. La prochaine étape ce sera la lessive et puis on garde la salle de bain pour la fin. » Depuis le début de l'aventure, les Droucheau Pernod ont réduit de 60% ce qui leur reste dans la poubelle traditionnelle.

39% de déchets en moins À en croire les participants, impossible de faire marche arrière quand on a commencé à limiter sa production de déchets. « On est fier d'avoir fait ce défi, témoigne Ronan.

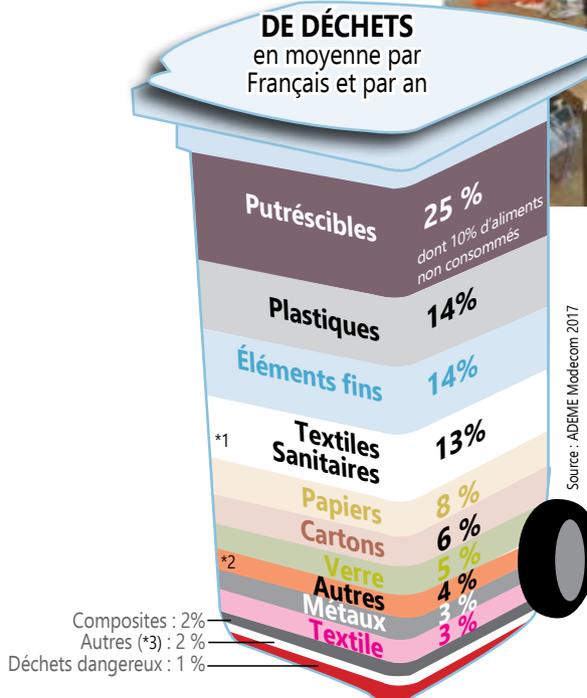
Laisser moins de déchets derrière soi est valorisant et savoir qu'on n'est pas tout seul dans la démarche est particulièrement motivant. » En 2018, tous les participants confondus ont réduit de 39% leur production de déchets.

Quel sera le bilan de la cure d'amaigrissement 2019 ? Résultats à la virgule près dans quelques semaines.



450 kg

DE DÉCHETS
en moyenne par
Français et par an



*1 : couches, protections hygiéniques / *2 : combustibles (cagettes, chaussures...)
*3 : incombustibles (pots de fleur, briques, objets en grès...)

QUAND LE POTAGER FAIT LA CARTE

○ par Sophie Martineaud



Dans le cadre de son **Projet Alimentaire Territorial**, le Parc s'emploie à valoriser les initiatives, mieux structurer l'offre et la demande afin de relocaliser l'alimentation. Et puisque les citoyens sont aussi de plus en plus sensibles à l'idée de consommer local et durable, partons à la découverte de restaurants du Parc qui ont développé leur propre production.

Le Numéro 3, au Tremblay-sur-Mauldre

Laurent Trochain œuvre depuis 15 ans au Numéro 3. Depuis toujours, ce jeune chef étoilé (une étoile au Michelin), privilégie la production locale. Mais il ne s'arrête pas là. Il y a trois ans, il crée son propre potager, soit 400 m² juste en face du restaurant, où il fait lui-même pousser ses légumes, ses herbes aromatiques et ses fleurs comestibles. Ici, pas de rangs bien alignés et bien désherbés, pas non plus de buttes. « A chacun son idée du jardinage et de la permaculture » confie le restaurateur qui s'occupe lui-même de ses cultures. « Mon potager est un jardin en vrac, je me sers pour ma cuisine en laissant tout pousser avec un entretien minimal » précise-t-il. « L'important n'est pas que ce soit un beau jardin visuellement, mais que ce soit bon et sans traitements ».

Valoriser les produits locaux



Saisons et récoltes rythment la carte, le chef tremblaysien a envie de faire partager sa passion tout autant que les produits de son jardin. Parmi les sujets qui lui tiennent à cœur, il y a la race appelée poule de Houdan, dont on dit qu'elle faisait les délices de la cour de Versailles. Avec Eric Sanceau, éleveur à Auffargis, Laurent Trochain a monté un projet pour relancer cette poule locale sur le point de disparaître. « En tant que restaurateurs, on se doit d'être le relais pour nos produits locaux et notamment les races emblématiques du territoire ». Il en est tellement convaincu qu'il a fait paraître en 2015 « Œuf intrépide et chair de poule », un livre de recettes autour de la célèbre poule houdanaise. Poursuivant sur sa lancée, le jeune chef a récemment créé un deuxième potager de 350 m² qu'il se fait un plaisir de faire visiter à ses clients.



Le Barn, à Bonnelles

Au Barn, à Bonnelles, le restaurant se partage pleinement entre cuisine et potager. Chaque jour, le chef Alexis Le Tadic compose son menu « Retour du potager » et sa carte de saison se cale sur les récoltes au fil de l'année. Régulièrement, il propose un « déjeuner dominical », lui aussi inspiré de la cueillette du jour. « Le concept de notre établissement est celui d'une maison de campagne avec des plats mijotés et à partager. Nos clients sont très sensibles aux produits frais élaborés localement, ils étaient impatients de venir goûter nos propres légumes ».

Il y a neuf mois, le potager a été mis en place dans une ancienne pâture de 2 000 m² à proximité du restaurant, engrais végétaux et fumier de cheval uniquement. La récolte a dépassé toutes les espérances, soit 1,5 tonnes de légumes, dont 34 variétés différentes : 50 kg d'aromates, 40 kg de fèves, 350 kg de tomates, 90 kg de concombres, 60 kg de courgettes, 100 kg de courges, potimaron, potiron et butternut, etc. « Une fois par mois, nous proposons aux clients des ateliers autour d'une thématique saisonnière, petits fruitiers, travail du sol, action des engrais... » ajoute Valérie Arnaud. D'ailleurs, en période de récolte, les clients se proposent souvent pour aider le chef et le maraîcher. Nous souhaitons allonger la production sur la saison hivernale, avec notamment une serre de 40 m².

La récolte a dépassé nos espérances

LES TROIS POTAGERS EN CHIFFRES

Les produits du potager du Barn représentent environ 20% dans les plats du restaurant. Son objectif est de passer à 80%, lorsque l'intégralité de l'ancienne pâture sera prête pour la permaculture. Le chef programme déjà ses menus du printemps en fonction des semis en cours.

La carte du restaurant La Ruche est composée à 90% des légumes et fruits produits sur place.

Au Numéro 3, le potager fournit 50% de sa carte aux beaux jours et 10% en hiver.

Les trois établissements disposent aussi de chambres d'hôtes (Numéro 3 et La Ruche) ou d'hôtellerie (Le Barn).



La Ruche, domaine des Bruyères, à Gambais

« Depuis longtemps, nous voulions nous inscrire dans une logique locavore et éco-responsable » raconte Frank Idelot qui a ouvert en juillet dernier le restaurant La Ruche au domaine des Bruyères à Gambais, avec sa femme Cybèle en cuisine. Six mois plus tôt, ils avaient dans cette optique, créé un potager à deux pas du restaurant. Neuf variétés de tomates anciennes, 8 de carottes, 4 de navets, 4 de courges, 9 de courgettes, des blettes aux multiples couleurs, haricots borloti, hélianthis, chou kale, la liste est très longue.

Un jardinier cultive le potager en permaculture et prend soin des nombreux fruitiers. « Pour l'écosystème et la biodiversité, nous avons notamment creusé une mare où une vingtaine de grenouilles ont élu domicile » détaille Frank. Un champ de fleurs a été planté juste à côté sur 3 000 m² une ruche trône au milieu des légumes, hérissons, papillons et abeilles sont ici chez eux.

Menant elle-même ses fermentations, ses salaisons, son fumage selon des techniques rapportées des quatre coins de la planète, Cybèle Idelot compose une cuisine semi-gastronomique créative qui tire le meilleur des productions potagères. « Lorsque je crée un plat je raconte une histoire » relate la cheffe qui a travaillé pour de prestigieux établissements, à San Francisco, Saint-Barth, New York ou Paris, « et pour la première fois, je réalise mon rêve, cuisiner directement du potager à l'assiette ».

Directement du potager à l'assiette



Plantation à Chevreuse avec l'école du Breuil

PLANTER DES HAIES UNE ŒUVRE COLLECTIVE

Sur les 35 chantiers participatifs menés par le Parc durant l'année scolaire, sept d'entre eux serviront à planter des haies et des arbres fruitiers. Le PNR fait ainsi d'une pierre trois coups : il recrée des corridors de circulation pour la faune et la flore, aide les agriculteurs à améliorer les conditions agronomiques de leurs parcelles et il fournit à des jeunes une formation théorique et de terrain.

○ par Sophie Martineaud

« Le Parc a pour objectif de reconstituer une trame verte, notamment en aidant les exploitants à replanter des haies et des fruitiers » explique Marion Doubre, chargée de mission Paysage au Parc. Au service de la biodiversité, cette continuité restaurée favorisera la circulation d'insectes, de papillons, d'oiseaux ou de petits mammifères.

Dans un premier temps, le Parc organise une rencontre sur place avec l'exploitant. « On discute des intérêts croisés et des essences possibles, à la fois d'un point de vue agronomique et naturaliste ». Aubépine, noisetier, prunellier, sureau, charme, fusain, érable champêtre, cornouiller sanguin, genêts, ajoncs, le Parc fournit les plants d'arbuste, puis met en place les chantiers de plantation avec les jeunes en formation. À charge pour l'agriculteur, de gérer la taille et l'arrosage les deux premières années où les plants en ont besoin. « Sans notre initiative, bien souvent, ces plantations de haies n'auraient pas vu le jour » précise Olivier Marchal, chargé d'études Environnement.

Agronomie et nature

Deux camionnettes se garent à l'entrée du champ et laissent s'échapper une volée de jeunes, filles et garçons. Combinaison de travail, chaussures de sécurité, tout le monde est paré pour cette matinée de travail, de vrais professionnels en herbe. On se répartit les houes, les bêches, les fourches, le paquet de cordeaux et ficelle pour tracer les linéaires. Sans oublier les bottes de jeunes plants qui un jour, constitueront une superbe haie bocagère. Action-réaction, c'est parti pour la zone de plantation. Sur place, Olivier donne les consignes et les règles de sécurité.

En ce mois de novembre, ils sont une vingtaine d'élèves à intervenir ce matin, une classe de 1^{ère} pro de Tecomah (Ecole de l'Environnement et du cadre de vie), l'un des trois établissements en convention avec le Parc, avec le CHEP du Tremblay-sur-Mauldre (Centre horticole d'Enseignement et de Promotion) et l'école d'horticulture du Breuil à Paris.

L'équipe est complétée par un professeur, quelques bénévoles et deux intervenants du Parc.

Deux jeunes se chargent de placer les jalons à intervalles réguliers à l'aide du cordeau. Avant de mettre le plant en terre, on le trempe dans un seau de pralinage (mélange de terre détrempée, d'engrais et de désinfectant) afin d'enrober les racines et de faciliter la reprise. Chacun s'applique à bien enduire les racines et veille à laisser le collet à l'air libre. « Ces travaux pratiques et concrets sont en lien direct avec leurs cours théoriques » explique Emmanuelle Guyot, professeur de technologie professionnelle. « De retour en classe, ils sont plus à l'écoute et ils retiennent mieux ».

Dernière étape, pailler à la fourche pour préserver l'humidité et ralentir l'enherbement. Quelques heures plus tard, mission accomplie, ce sont 400 m de haies qui ont été mis en place. « Pour nous, cette force de travail est une vraie chance » apprécie Morgane Converset, maraîchère

« C'est bien de découvrir les métiers de l'environnement sur le terrain et ça nous donne une expérience quasi-professionnelle »

Ugo





Plantation à Bazoches sur Guyonne

« Cela nous ouvre des horizons très divers et permet de repérer le métier qui nous plaira » Oscar



à Chevreuse qui a fait appel au Parc. Si j'avais dû le faire seule, cela m'aurait pris des mois et des mois, sans compter l'ambiance conviviale avec ces jeunes très motivés et qui s'intéressent de près à notre métier ». Pour une bonne insertion paysagère, pour servir de brise-vent, et pour attirer des insectes pollinisateurs et des prédateurs naturels contre les ravageurs de cultures, cette exploitante tenait beaucoup à planter ces haies autour de sa ferme. « Mais il me manquait les connaissances techniques. Grâce aux conseils du PNR, nous avons mélangé feuillus et persistants, choisi les variétés pour échelonner les floraisons et les fructifications ».

Mieux apprendre par la pratique

Souvent, l'activité collective se termine autour d'une soupe chaude, d'un goûter ou d'un repas préparé par l'agriculteur, comme chez Vincent Leprince, céréalier bio à Forges-les-Bains, enchanté de l'expérience. « Seul, je ne me serais pas lancé aussi vite. Grâce à son expertise et son organisation, le Parc m'a permis de concrétiser rapidement mon projet de haie ». Déjà, le jeune agriculteur a constaté un plus grand nombre d'oiseaux et de petits gibiers, des lapins notamment. Cette année, les jeunes reviendront avant la fin de l'hiver pour une deuxième tranche de plantation à la ferme de la Matricaire à Chevreuse, pour le plus grand bonheur de l'agricultrice, des insectes et des oiseaux !

« J'ai découvert l'importance des haies et leur rôle de gîte et de couvert pour toutes sortes d'insectes, d'oiseaux et de petits mammifères »

Lauriane.

« Ils apprennent à s'autonomiser et bénéficient d'une vraie expertise technique et naturaliste de la part des intervenants du Parc ».

Le professeur de technologie



SAUVER

LE FLÛTEAU NAGEANT

Pour sauver une espèce en voie d'extinction, il faut d'abord protéger son habitat naturel. C'est pourquoi cet automne, le Parc a aidé à restaurer un étang forestier où l'envasement menaçait de faire disparaître une plante rare et protégée, le Flûteau nageant.

○ par Cécile Couturier



Cet automne, des quantités de terre, de sable et de feuilles ont été extraites d'un étang près de Clairefontaine-en-Yvelines pour venir au secours du *Luronium natans*, communément appelée Flûteau nageant. Il s'agit d'une plante fragile et extrêmement rare qui pousse au bord et dans les étangs, mares et rivières. Mais comme ces milieux humides ont été fortement dégradés et modifiés par l'homme, cette plante en voie d'extinction a été protégée à l'échelle européenne. En Île-de-France, sur 18 sites où le flûteau est encore présent, 13 sont en Forêt de Rambouillet ! « C'est un peu le dernier refuge. Il y a donc un enjeu fort dans notre Parc, souligne Olivier Marchal, chargé d'études nature-environnement au PNR. « C'est aussi la mission d'un Parc naturel de conserver les espèces. Certains peuvent se demander quelle est l'utilité ou l'importance de cette plante et à quoi bon chercher à la sauver... Mais il faut plutôt se demander si en causant la disparition d'une espèce, l'homme ne provoque pas des déséquilibres dont il ne peut mesurer toutes les conséquences...»

Les spécialistes du vivant ont acquis une certitude : pour être en bonne santé, la nature a besoin de diversité botanique, génétique et de conserver sa capacité d'évolution. Alors préserver cette diversité génétique, c'est à la fois un devoir, du bon sens et une assurance-vie pour la nature, dont l'homme fait partie.

La plupart des stations où le Flûteau nageant est présent se trouvent en forêt domaniale ; l'Office national des forêts y mène donc déjà des travaux réguliers pour conserver ou restaurer les milieux humides. Mais l'une de ces stations est sur un terrain privé : l'étang de Maubuisson à l'orée de Clairefontaine. Il a été classé Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) car il héberge à la fois le Flûteau nageant, et d'autres plantes protégées en France, comme la Littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*) ou la Pilulaire à globule (*Pilularia globulifera*).

Sauvetage collectif

Or, au fil des années, le plan d'eau s'est empli de terre, de sable et de feuilles. Sa superficie et sa profondeur ont diminué, freinant le développement de nos végétaux. Un envasement qui gênait la propriétaire du site, Odile Lefebvre : elle décide donc de faire des travaux pour que l'étang retrouve son étendue et de sa superbe. Une bonne occasion pour lancer une opération de sauvetage. Le Parc et le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien contactent donc Odile Lefebvre. « Nous lui avons dit qu'une espèce exceptionnelle poussait sur son étang et que, puisqu'elle prévoyait de faire des travaux, cela serait bien d'adapter l'intervention pour favoriser le flûteau, raconte Olivier Marchal. Elle nous a ouvert sa propriété et a accepté. Sans son implication, rien n'aurait été possible ! » Le Parc

propose une aide financière de 7350 euros, soit 80 % des coûts, et son expertise technique pour définir et organiser le chantier. « Pour permettre au Flûteau nageant de se maintenir sur le site puis de le recoloniser, détaille Olivier Marchal, il a fallu curer la queue de l'étang et les bordures pour retrouver une hauteur suffisante. Nous avons aussi créé de vastes plages pour favoriser les gazons amphibies, aux endroits où l'étang est asséché en été, pour que la flore puisse y pousser. Sur ce site sensible, il faut procéder avec délicatesse. Avant d'intervenir, le Parc a donc noté la localisation de chaque plant, pour n'en abîmer aucun ; lors du terrassement, il faut veiller à ne pas tasser les sols, très sensibles en zone humide. Et l'on ne touche pas aux chênes et aux cyprès sur les berges – sauf à couper quelques branches.»

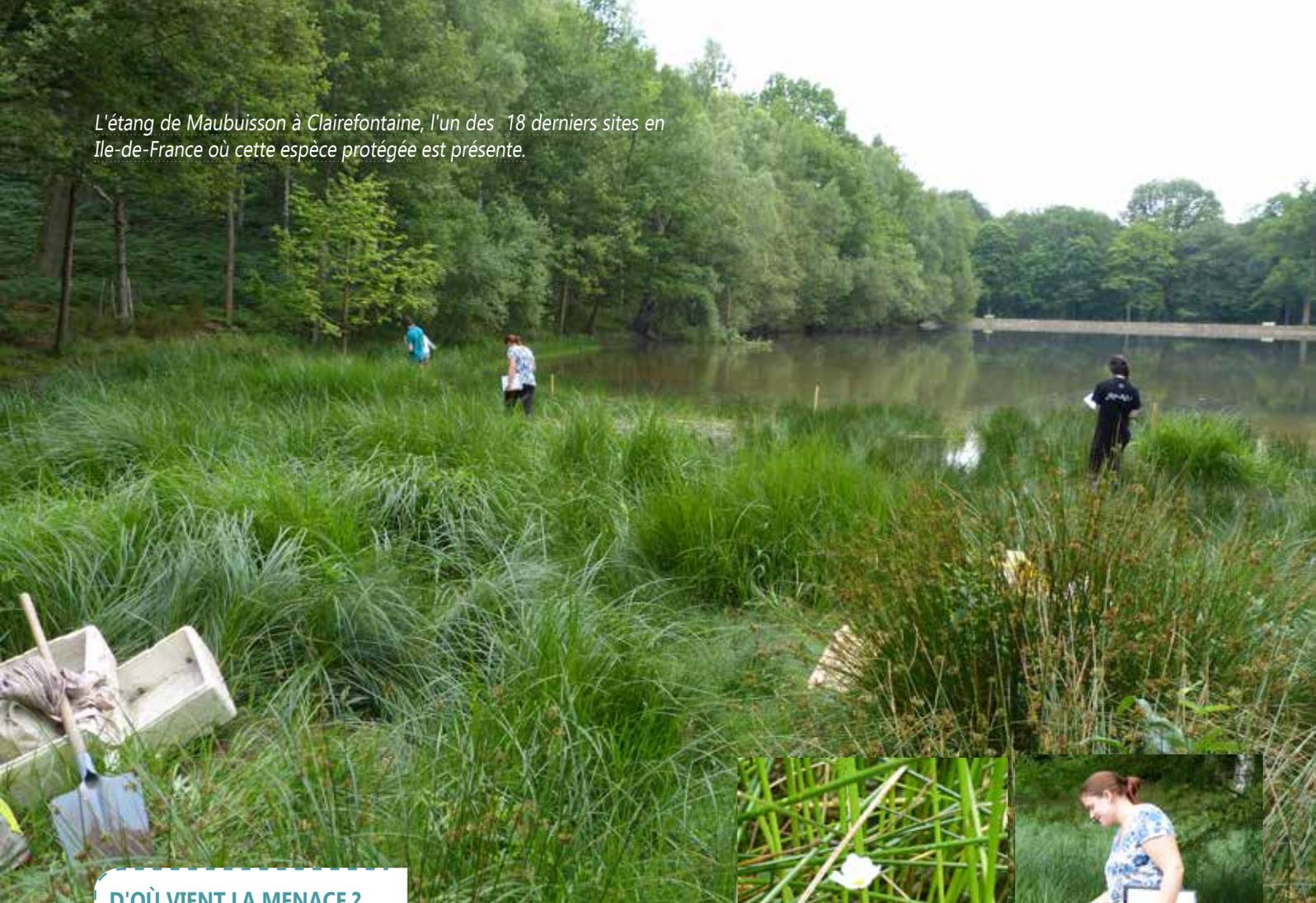
Le chantier s'est déroulé en septembre dernier. Décapage des sols, retrait de 684 m³ de sédiments et végétaux qui ont été redéposés plus loin en épousant les pentes naturelles du site, création d'une mare profonde pour conserver de l'eau, même à la saison sèche... Le flûteau et ses comparses ont de beaux jours devant eux. Mais aussi le cortège de graines qui, enfouies dans le sol depuis plus d'un demi-siècle, viennent de retrouver la lumière du jour. Une nouvelle vie s'annonce au printemps !

○ profiter de travaux programmés



Le Flûteau nageant est rare et fragile et pousse aux bords des étangs, mares et rivières

L'étang de Maubuisson à Clairefontaine, l'un des 18 derniers sites en Ile-de-France où cette espèce protégée est présente.



D'OÙ VIENT LA MENACE ?

Pluies acides, épandages agricoles, envasement des milieux humides et des plans d'eau, ou encore eutrophisation (enrichissement excessif de l'eau en matière organique due à une prolifération de végétaux) : ces facteurs dégradent l'habitat du flûteau nageant. Un Plan national d'action, de 2012 à 2016, a permis de faire un état des lieux précis de sa présence en France et de définir des actions ciblées. C'est aujourd'hui la seule plante d'Île-de-France classée Natura 2000 : c'est une « espèce protégée » au titre de la directive européenne habitat/faune/flore.

DES CONSEILS SUR MESURE

Les techniciens du Parc accompagnent régulièrement les particuliers souhaitant intervenir sur leurs parcs ou milieux naturels : simple conseil, aide approfondie, voire soutien financier si le projet présente un enjeu environnemental important (curage, création de mare, plantation de haies, etc.).

www.parc-naturel-chevreuse.fr >

Le Parc, aire protégée > Les aides

Retrouver ce projet en vidéo sur le site www.parc-naturel-chevreuse.fr

Les agents du Parc et du CBNBP relevent au préalable chaque plant pour ne pas les abimer durant le chantier



Décapage des sédiments, et création d'une mare profonde pour garder une zone humide même en saison sèche.

Ferme et manoir des Carneaux, Bullion



À L'OMBRE DES COLOMBIERS

Ils sont des dizaines à jalonner nos communes, font parfois concurrence au clocher en tant que repères dans le paysage rural ; ils ont une histoire longue de plusieurs siècles, des formes originales et font l'objet d'un inventaire du Parc naturel... les colombiers nous ouvrent leurs lucarnes ! L'occasion de découvrir que ces symboles passés du pouvoir ont encore un rôle à jouer dans l'identité de nos villages.

Depuis l'Antiquité, les colombes - nos pigeons actuels - ont été domestiquées. On élevait d'abord ces volatiles pour des raisons alimentaires car le pigeonneau était un mets recherché ! Mais on exploitait aussi leurs formidables facultés d'orientation pour transporter des messages de façon rapide et discrète... Bien avant internet et la fibre optique, le pigeon voyageur a préfiguré le premier réseau de télécommunication ! Enfin, les élevages s'avéraient fort utiles pour l'agriculture car la fiente, appelée « colombine », était récoltée et constituait un excellent fertilisant pour les sols. La construction de colombiers s'est donc développée : en offrant un abri à ces oiseaux pour pondre et couvrir leurs œufs, on s'est ainsi assuré la présence d'une manne précieuse.

Privilège seigneurial

Dès l'origine, le colombier est un bâtiment emblématique. Sa forme de donjon ou de tour défensive rappelle les prérogatives judiciaire et défensive des grands seigneurs locaux. En effet, le « droit de colombier » est un privilège féodal. Les colombiers que l'on voit encore aujourd'hui sont donc en majorité liés à d'anciens domaines seigneuriaux, qu'il s'agisse de corps de ferme, de châteaux ou d'abbayes. Au titre de ce privilège, les pigeons sont à l'époque une espèce protégée. Les chasser ou les attraper est passible de peine corporelle ou d'amende. Dès lors, les ravages qu'ils exercent dans les champs, sans que les paysans puissent intervenir, sont vécus comme une charge et un prélèvement féodal supplémentaire. La suppres-

sion de ce privilège sera d'ailleurs, au moment de la Révolution, l'une des revendications récurrente dans les cahiers de doléances.

Agrément au 19^e siècle

Au 19^e siècle, l'édification de colombiers est toujours une pratique réservée à l'élite. Des parisiens aisés viennent s'installer en vallée de Chevreuse avec la mode de la villégiature. Ils aiment agrémenter leur propriété de signes ostentatoires par goût et pour montrer leur réussite sociale : on voit alors apparaître des colombiers de taille modeste qui ont un rôle purement décoratif et ne sont pas fonctionnels. Dans notre région, le colombier des temps féodaux a une forme de tour circulaire. Sa toiture est en poivrière, c'est-à-dire conique, et composée d'une charpente à la structure souvent complexe. Elle est parfois surmontée d'un lanternon qui permet à la fois d'apporter de la lumière sous la toiture, d'aérer la volière et de servir d'entrée et de sortie pour ses occupants. C'est un signe distinctif qui se repère bien au loin. Malheureusement, les toitures exposées au vent et aux intempéries sont les premières à se dégrader lorsqu'elles ne sont pas entretenues. Elles sont à l'origine de la lente dégradation de ces édifices.

Aujourd'hui, les colombiers sont un patrimoine fragilisé : désormais sans fonction agricole et considérées comme inadaptés à toute autre fonction, ils sont souvent délaissés. Trouver une

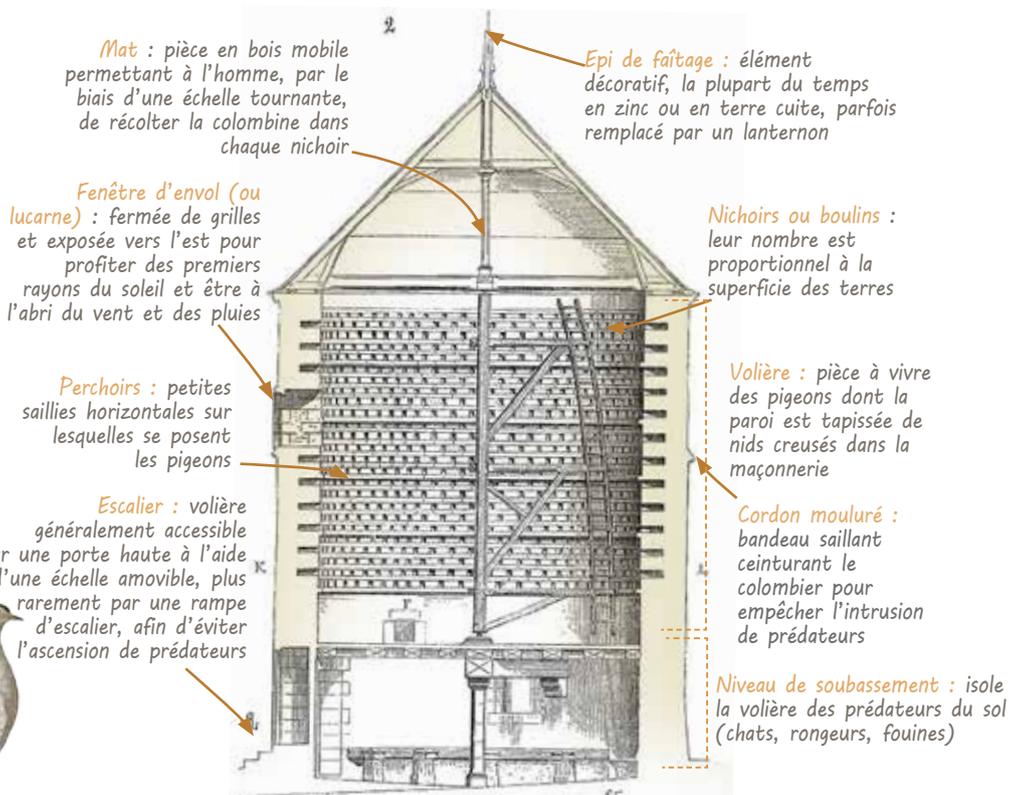
Colombier d'agrément (début du 20^e siècle) Fontenay-les-Briis



Colombier à lanternon, château de la Cour Senlisse, Senlisse



Intérieur de la volière, château de Saint-Jean-de-Beauregard



Eugène Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle, 1854-1868

Utiliser et restaurer

nouvel usage qui ne dénature pas le bâtiment est donc l'enjeu principal pour sauvegarder ces éléments architecturaux remarquables. Par exemple, dans la ferme du château à Mareil le Guyon, le colombier restauré avec l'aide du Parc sera aménagé en chambres d'hôtes ; les formes rondes et les petites fenêtres typiques feront le charme de ces hébergements touristiques. Dans cet esprit, le Parc naturel régional a lancé en 2017 un recensement afin de répertorier les édifices présents sur son territoire. Sur cette base documentée, le Parc peut ensuite mieux cibler et accompagner les restaurations ou les évolutions. C'est aussi l'occasion pour le Parc d'entrer en contact avec les propriétaires et d'apporter son aide technique et financière à ceux

qui souhaitent engager des travaux pour préserver ce patrimoine.

La fonction agricole des colombiers a disparu, tout comme le symbole de pouvoir seigneurial. Mais l'architecture des colombiers et l'empreinte qu'ils laissent dans nos paysages méritent une attention particulière. D'autant qu'ils sont aussi devenus des lieux d'accueil d'une biodiversité riche. Les vieilles poutres et cavités délaissées offrent en effet refuge à de nombreuses espèces végétales et animales. Autant de bonnes raisons de contribuer à l'inventaire participatif qui est toujours en cours et a déjà permis de recenser 40 colombiers sur les 53 communes du PNR.

Pour en savoir plus sur les colombiers déjà répertoriés :

www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/actualites-rendez-vous-parc/recensement-participatif-des-colombiers

Vous souhaitez contribuer au recensement participatif ?

a.robinet@parc-naturel-chevreuse.fr



Gauche : réfection du colombier (toiture et enduit), ferme du château à Mareil-le-Guyon / Droite : Restauration à venir du lanternon du colombier, ferme de Fresneau à Janvry, subventionnée par le Parc naturel à 30%.

Grâce à Denis Girault, Yvelinois retraité, passionné de patrimoines méconnus et membre d'une communauté web de joueurs de cistes et de géocaching, le Parc a pu enrichir sa base de données des colombiers du territoire. Merci !

Vous êtes propriétaires d'un colombier ?

Vous avez un projet de restauration ? N'hésitez pas à solliciter les conseils du Parc : a.dufils@parc-naturel-chevreuse.fr

SOUTENIR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Depuis 1999, le Parc s'est investi pour conserver le tissu local de commerces diversifié et maintenir des centres-bourgs bien vivants dans le respect de leur identité. Si c'est à Chevreuse que ce travail est le plus visible, il a bénéficié à l'ensemble du territoire du Parc.

○ par Pierre Lefevre



Fromagerie à Montfort l'Amaury



Fromagerie à Gif-sur-Yvette

« Sans le Parc, je ne me serais sans doute pas installé à Chevreuse » explique Marc Chenue. Situé au cœur de la ville, son bar à sirops, « l'Alchimiste », ne désemplit pas. Vingt mille bouteilles sont vendues chaque année contre trois mille auparavant, quand Marc Chenue vendait ses sirops sur les marchés. « Le Parc a été à mes côtés pour me conseiller, communiquer sur mes produits et m'accompagner dans mon projet d'entreprise. Et c'est avec son aide que j'ai pu trouver ma boutique » explique le siropière. L'Alchimiste est l'une des 89 entreprises que le Parc a ainsi accompagnées à Chevreuse depuis 1999.

« Le Parc cherche à revitaliser les centres-bourgs en luttant contre la disparition des petits commerces » précise Xavier Stephan, chargé de mission développement économique au Parc. Sans eux, la vie disparaît doucement et les communes se transforment peu à peu en communes dortoirs. « Les commerces contribuent à maintenir le lien entre les habitants » détaille le chargé de mission. Ils créent l'animation par les clients qui les fréquentent et assurent par ailleurs un service de proximité essentiel. C'est pourquoi depuis 20 ans, le Parc a inscrit la revitalisation du commerce dans ses priorités, en multipliant les initiatives. Premier outil de cette bataille : la « Bourse aux locaux » qui recense tous les locaux d'activités disponibles sur le territoire. Le site internet de la Bourse permet de trouver facilement des locaux, de déposer une annonce. Les informations publiées sont continuellement mise à jour. L'objectif est d'éviter qu'un local reste vacant. Une boutique vide donne une image négative du centre et peut entraîner un mouvement de désaffection du centre-bourg par les clients et un effet boule de neige négatif pour les autres commerces.

Autre dispositif d'aide auquel le Parc a adhéré : « Ma boutique à l'essai ». Cela permet aux porteurs de projet de tester leur activité dans des locaux vacants

Jusqu'à 30% d'aides

en bénéficiant d'un loyer réduit, de l'accompagnement du Parc et de la commune. C'est notamment ce qui a permis l'ouverture d'un salon de coiffure à Magny-les-Hameaux en 2017. Un nouveau commerce attire de nouveaux clients, ce qui bénéficie aussi aux autres commerçants. C'est le cercle vertueux.

Depuis 1999, le Parc a accompagné pas moins de 549 projets sur l'ensemble de son territoire, représentant la création ou le maintien de 350 emplois. Les chambres consulaires, comme la chambre de commerce et d'industrie, montent le volet financier pour solliciter l'aide et faire les demandes de prêt aux banques.

Depuis 2016, c'est la Région qui accorde les subventions mais l'accompagnement des projets sur le terrain et le conseil aux professionnels sont entièrement pris en charge par le Parc. « Comme nous instruisons les dossiers très en amont, le taux d'acceptation est élevé » commente Xavier Stephan. La subvention peut atteindre jusqu'à 30 % de l'investissement. Ce coup de pouce financier permet la création de 3 magasins par an sur le Parc et le maintien de l'activité pour les autres dossiers financés. Alexandra Swolarzki possède deux boutiques de crèmerie/fromagerie, l'une à Gif-sur-Yvette et l'autre à Chevreuse. La subvention a permis d'améliorer la visibilité de son commerce grâce à une nouvelle façade qui invite les curieux à entrer. Ces travaux redonnent de l'attractivité commerciale à la rue et aux villages. On évite ainsi la vacance des locaux ou leur transformation systématique en banque ou



Bar à sirop à Chevreuse



Heuriste au Perray-en-Yvelines



Restaurant à Montfort l'Amaury



La Poste à Gif-sur-Yvette



Boulangerie à Jouars-Pontchartrain



Café à Auffargis



Micro-crèche aux Essart-le-Roi



Restaurant au Perray-en-Yvelines



Boulangerie, Magny-les-Hameaux



Charcuterie à Chevreuse



Restaurant aux Mesnuls

549 projets **350 emplois** **200 conseils**

aïdés **créés ou maintenus** **architecturaux pour les façades**

Total des aides depuis 1999

en agence immobilière. Boulangeries, épiceries, cafés, restaurants, les petits commerces constituent l'âme des villages. Grâce à eux, les centres-bourgs conservent des rues animées, dans lesquelles on aime flâner. À Montfort-L'Amaury, avec la subvention, les propriétaires du café de la Poste ont réuni leur café avec le restaurant adjacent et repensé l'architecture intérieure avec les conseils du Parc. Résultat : des clients plus nombreux et un chiffre d'affaire en hausse de 15 %. À Jouars-Pontchartrain, l'aide du Parc a permis d'équiper la boulangerie avec du matériel de qualité pour élaborer des pains bio aux farines anciennes et des pâtisseries de gamme supérieure. Philippe Robin a pu rafraîchir l'intérieur de son auberge « La Toque Blanche » aux Mesnuls, mettre

Maintenir l'attractivité

de sa superbe pour poursuivre l'activité. Depuis le début des années 2000, la donne commerciale a changé. Ce ne sont plus aujourd'hui les grandes surfaces qui constituent la seule menace des centres bourgs. « Le e-commerce est aussi un danger, insiste Xavier Stephan ; les achats se font de plus en plus sur internet ». Les commerces locaux doivent donc occuper le terrain numérique pour s'adapter au changement de comportement des consommateurs. Offrir des facilités de commande en ligne, tout en restant adossé à un magasin en centre bourg peut permettre de trouver de nouvelles sources de rentabilité. Le Parc les accompagne dans ce sens.

ZONES LIMITES DE CONSOMMATION

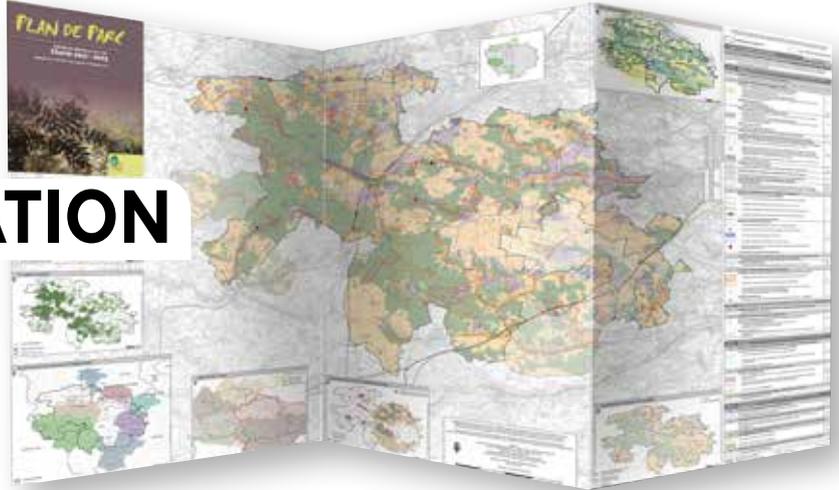
Pour contenir l'urbanisation et ne pas voir disparaître au fil du temps tous nos espaces naturels, le PNR s'est doté d'un outil solide et désormais reconnu : le Plan de Parc. Des bourgs jusqu'aux prairies, il porte ses fruits.

○ par Cécile Couturier

Un million d'espèces animales et végétales vivant sur Terre risque de disparaître au cours des prochaines décennies : ce chiffre alarmant a été rendu public par le groupe international d'experts sur la biodiversité (IPBES) réunis à Paris, en mai dernier. Cette érosion accélérée est d'abord liée à l'artificialisation des terres, c'est-à-dire la transformation des espaces naturels ou agricoles en zones construites (voir encadré). Lorsque la prairie se mue en quartier résidentiel, ou qu'un bois devient une route, les abris des animaux et plantes sauvages disparaissent ainsi que la foule de services qu'ils nous rendent (épuration de l'eau, pollinisation, lutte contre l'érosion et le ruissellement...)

Le PNR est fortement engagé dans la préservation des milieux naturels : landes et prairies humides, bois et champs, sites hébergeant une biodiversité remarquable, permettant aux espèces de circuler (trame verte et bleue)... Comme l'explique Jennifer Bureau, l'urbaniste du Parc, « limiter la consommation d'espace pour préserver la biodiversité est l'un des objectifs prioritaires de la charte. D'autant que notre territoire, aux portes de la capitale, est l'objet d'une vive pression foncière et de grands projets, notamment le Grand Paris... »

Comme sur tout le territoire national, les communes s'étendent et les terres non construites sont l'objet de convoitises. Lors de l'adoption de sa nouvelle charte, en 2011, le Parc a donc choisi de se doter d'un outil solide pour maîtriser l'urbanisation : le Plan de Parc. On y visualise les objectifs stratégiques du PNR. Pour la préservation des espaces naturels, il indique les enveloppes urbaines – c'est à dire les secteurs dans lesquels l'urbanisation peut se faire – et ceux qui, à l'inverse, doivent être préservés non bâtis pour leur intérêt écologique.



« Les communes du Parc ont voulu être exemplaires. Nous avons scanné le territoire, parcelle par parcelle ! précise Jennifer Bureau. Grâce à l'engagement des communes, le potentiel de consommation d'espace a été fortement revu à la baisse : certains terrains, auparavant considérés comme constructibles, sont repassés en non-constructibles. » Les enveloppes urbaines ont été définies avec les 51 communes adhérentes : pour chaque parcelle, élus municipaux et techniciens du Parc ont déterminé le meilleur compromis entre enjeux environnementaux et paysagers, besoins et projets locaux. L'outil a une valeur juridique forte : « Le plan local d'urbanisme (PLU) des communes se doit de respecter les objectifs de la charte ; le Parc émet un avis sur ces documents, indique Jennifer Bureau. Concrètement, jusqu'en 2026, un maximum de 380 hectares pourront être construits. Au total, une surface d'urbanisation maximum de 6 580 hectares ne pourra pas être dépassée (sur les 75 578 que compte le territoire, soit 8,7 %).

« Il ne s'agit pas de tout figer, de freiner le dynamisme des villes, ni l'arrivée de nouveaux habitants, rappelle l'urbaniste du Parc, mais plutôt d'aménager autrement. » Au lieu de faire du neuf, on peut rénover l'ancien, reconstruire, remplir les « dents creuses » dans les

Chaque parcelle à la loupe



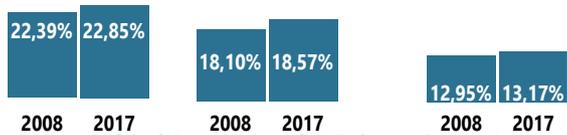
[A Méré, conservation des prairies qui entourent la commune](#)



[A Clairefontaine, restauration des espaces naturels près du centre-bourg](#)

Part des espaces artificiels

Ile-de-France +0,46% Grande couronne +0,47% PNR Chevreuse +0,22%



Le Parc est à la fois moins artificialisé que des territoires similaires de grande couronne, mais il affiche aussi une progression de l'artificialisation beaucoup plus lente.

Source : Institut Paris Région – décembre 2020

zones bâties, diviser les parcelles en cohérence avec l'existant...
Après huit ans de plan, quel est le bilan ? « Il est plutôt bien respecté. On sent une prise de conscience, une volonté de faire autrement afin que les territoires soient capables de s'adapter aux changements climatiques, énergétiques ou alimentaires. »

Ne pas freiner, penser autrement

À Méré, le plan a par exemple permis de conserver les prairies entourant la commune, qui les a ensuite inscrites dans son PLU comme espaces protégés. Choisel mène une réflexion sur ces espaces peu étudiés que sont les fonds de jardin. Clairefontaine-en-Yvelines a choisi à la fois de réaménager son centre et aussi de restaurer des espaces naturels alentours. À Bonnelles, la mairie a appliqué le principe du « zéro consommation d'espaces naturels ».

Les chiffres le montrent, l'effort de préservation des espaces naturels et agricoles a payé. Le résultat est sous nos yeux. Pourtant, l'équilibre est fragile et les risques sont grands de voir se dégrader des paysages, aussi l'engagement des communes et du Parc est plus que jamais d'actualité.



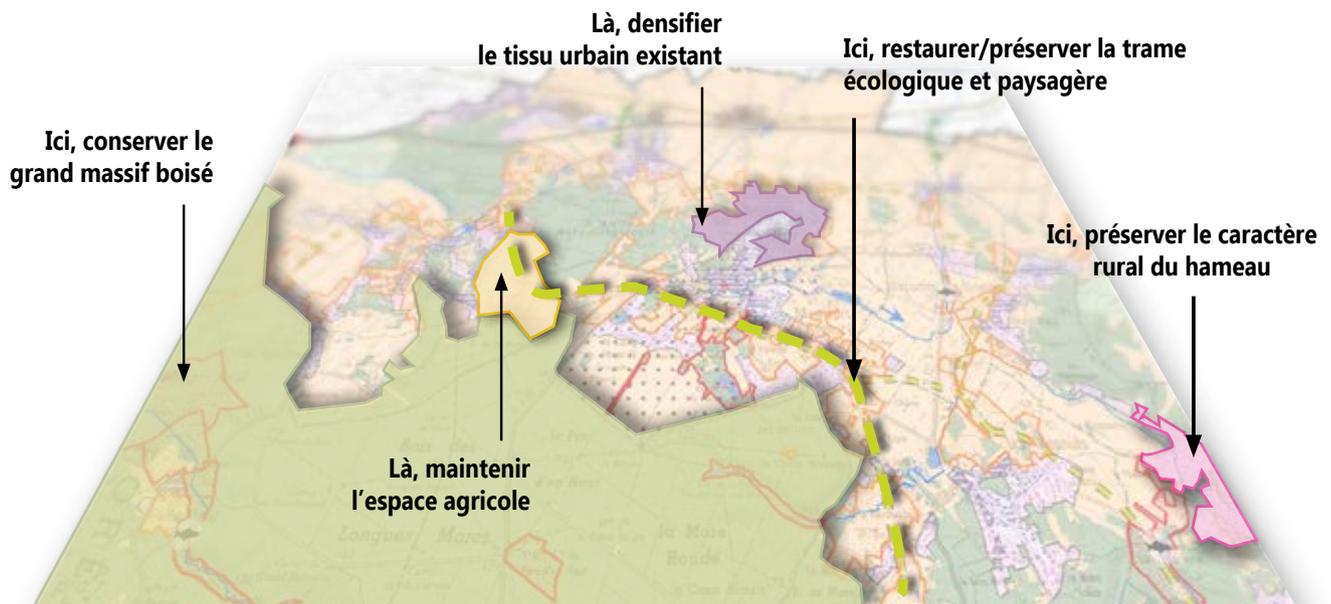
A Bonnelles, le principe du « zéro consommation d'espace naturel » adopté

La charte : c'est la « feuille de route » du Parc, dans laquelle sont listées les ambitions et les objectifs de l'ensemble des collectivités et partenaires signataires. La charte actuelle, révisée en 2011, s'applique jusqu'en 2026. Elle s'accompagne d'un plan (carte détaillée) qui en est la traduction spatiale. www.parc-naturel-chevreuse.fr > Le Parc, aire protégée > La Méthode

L'artificialisation des sols en France

Sur le territoire national, en 10 ans, 2 300 km² d'espaces naturels, agricoles ou forestiers ont disparu du fait de l'artificialisation⁽¹⁾. Premiers responsables : la construction de maisons individuelles en périphérie des centres urbains (70% des surfaces), et le développement de zones commerciales et d'activité (25% des surfaces). L'objectif « zéro artificialisation » est entré il y a peu dans la loi biodiversité avec l'ambition de ralentir cette tendance.

⁽¹⁾ Tendances entre 2006-2016 / Observatoire national de l'artificialisation



LE JOUR OÙ J'AI CONSTRUIT MOI-MÊME MA MAISON...



Pierre Caillard est l'heureux propriétaire d'une maison en kit mais pas en toc qu'il a construite lui-même. Écologique, économique, elle a été primée lors de la 13^e édition du concours maison économe. Interview dans son fief, à Chevreuse.

○ par Hélène Binet

○
Vous avez acheté une maison en bois et en kit, comment vous est venue l'idée ?

D'abord j'avais envie d'une maison qui peut se passer de chauffage, pour économiser les ressources mais aussi pour limiter les émissions de CO2. Le coût de l'énergie va devenir prohibitif ces prochaines années, je préférais prendre les devants. Cela étant posé, j'avais le choix de me tourner vers la rénovation ou vers du neuf. La première solution est plus compliquée et la seconde, si on veut une maison passive, coûte très cher. C'est pourquoi j'ai choisi de construire moi-même mon habitation, pour avoir de la qualité et m'y retrouver financièrement. L'auto-construction en bois est très accessible et on trouve plein d'infos sur internet. Il m'a quand même fallu rencontrer quatre fois l'Alec SQY avant de me décider.

○
Une telle maison s'achète sur catalogue ?

Il existe plein de sociétés qui vendent des maisons en kit. J'ai choisi Homelib parce qu'elle existe déjà depuis quelques années mais aussi parce qu'elle propose des murs en bois massif et non en ossature bois, ce qui simplifie le chantier. J'ai dessiné moi-même les plans car au-dessous de 150 m² on peut se passer d'architecte. Chez Homelib, on nous propose des choix par défaut sur l'épaisseur de l'isolant, le type de vitrage, mais on peut tout modifier si on le souhaite. C'est une maison en kit et à la carte.

○
Comment vous livret-on la maison ? Vous avez un mode d'emploi ?

Les murs arrivent prédécoupés aux bonnes dimensions, les poutres sont numérotées, il y a un mode d'emploi avec des vues 3D et des numéros un peu partout. Pendant le gros œuvre qui dure environ deux semaines, un monteur Homelib expérimenté est présent pour superviser. J'ai fait venir la famille et les amis pour nous aider. C'était la partie la plus sympa.



Faut-il des compétences particulières ?

Rien n'est difficile à faire, ce qui n'est pas forcément le cas pour la rénovation. En revanche, ce qui est compliqué c'est de s'y retrouver dans la jungle des possibilités, des compromis, des avis contradictoires qu'on peut trouver sur internet. En fait, j'ai consacré autant de temps à farfouiller sur le web qu'à réaliser la maison. Après, il y a évidemment pas mal de tâches physiques fatigantes qui nécessitent d'être en bonne forme.

Quelle durée pour construire et aménager une telle maison ?

Ce qui prend du temps c'est surtout le second œuvre. Avec ma compagne, il nous a fallu 8 mois pour que la maison soit finalisée, en y consacrant tous les soirs et week-ends. En réalité, ce n'est pas si long, tout s'est bien enchaîné et on a eu peu de galères.

Quelles ont été les bonnes surprises ?

Il n'a pas plu une goutte pendant les 2 semaines de gros œuvre, c'était vraiment pratique. Personne ne s'est blessé, le budget a été respecté. On a aussi eu un gros coup de main d'un ami qui est devenu notre colocataire !

Et les mauvaises ?

Poncer les bandes de placo en décembre, c'est vraiment déprimant. On a eu des soucis avec l'artisan en charge du terrassement, résultat : du temps perdu et un résultat décevant.

Combien à coûté une maison de 133 m2 comme la vôtre ?

Le montant total n'est pas très parlant parce qu'on ne sait jamais ce qu'il couvre exactement. En résumé :

- Chemin (90 m), viabilisation, raccordement, taxes : 35 000€
- Gros œuvre fondation, structure, menuiserie, isolation : 130 000€
- Second œuvre : plancher, cloisons, escalier, électricité, VMC, chauffe-eau, bardage, ameublement... : 25 000€

On se sent comment quand on a construit sa propre maison ?

On est heureux d'avoir osé franchir le pas de l'autoconstruction en bois malgré les craintes de notre entourage et les récits de particuliers qui n'en voient pas le bout après plusieurs années. Le résultat est à la hauteur. Nous aurions préféré construire dans un éco-quartier un peu dense plutôt que sur une parcelle individuelle, mais on pas trouvé de projet en cours dans la coin au moment où nous cherchions.

AGENDA

Stéphane Lorient, animateur Parc

Gratuit sur réservation 01 30 52 09 09
accueil@parc-naturel-chevreuse.fr



PAILLAGE ET OYAS

Dimanche 1er mars à 10h30

Château de la Madeleine

Les paillages même avec des résineux pour nourrir la terre qui nourrira les végétaux avec 70% d'arrosage en moins seront complétés avec la technique des Oyas permettant également 70% d'arrosage en moins... Durée 1h30

PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES

Dimanche 29 mars à 10h30

Château de la Madeleine

Les mauvaises herbes de nos jardins redeviennent bonnes... et pas seulement pour l'homme - Durée 1h30

POUR UN MOYEN-ÂGE LUDIQUE

Jeudi 9 avril à 14h30

Château de la Madeleine

Durée 2 h. Public familial (à partir de 8 ans). La chronologie médiévale de Chevreuse sur cinq siècles permet également d'aborder la vie quotidienne dans une nature peu domestiquée

Aurélië Erlich, guide conférencière

Sur réservation : 06 74 19 52 85 ou
escapadesdanslart-info@yahoo.fr

ATELIER « CALLIGRAPHIE ET ENLUMINURE AU MOYEN-ÂGE ».

Mercredi 19 février 15h

Venez découvrir l'écriture de l'époque à travers cet atelier de calligraphie et repartez avec votre prénom calligraphié. enfant 6-12 ans.
Tarif : 4 euros/ enfants. Sur inscription

LE MOYEN-ÂGE DES TOUT-PETITS :

Visite atelier Parents-Enfants, le 14 mars, 16h Château de la Madeleine

Petits chevaliers et princesses, partez à la découverte du Moyen-Âge, des secrets des chevaliers et de leurs blasons. Chaque enfant repartira avec un blason qu'il aura fabriqué. Durée : 45 min. Enfant de 3 à 6 ans accompagné d'un parent. Tarif : 4 euros. Sur inscription. En route pour une nouvelle aventure !

ATELIER « BLASON AU MOYEN ÂGE »

Jeudi 16 avril à 15h

A quoi servaient les blasons ? Qui les utilisaient ? Comment étaient-ils fabriqués ? La réponse à toutes ces questions, lors de cet atelier ou vous réaliserez votre propre blason.
enfant 6-12 ans. Tarif: 4 euros par enfant. Sur inscription

CONFÉRENCE MÉDECINE ET SANTÉ AU MOYEN-ÂGE : LES REMÈDES D'HILDEGARDE DE BINGEN

Dimanche 2 février à 10h30, Château de la Madeleine,

Comment se soignait-on au Moyen-Âge? Quels remèdes utilisait-on? A travers la personnalité de la célèbre Hildegarde de Bingen, religieuse du XIIe siècle, et de ses remèdes, venez découvrir cette médecine médiévale à base de plantes parfois encore très actuelles et déguster quelques «tisanes-remèdes».
Gratuit sur inscription



Solen Boivin, guide de Parc

Inscription obligatoire de préférence par mail : solen.boivin@sortiesnature78.fr
ou 06 18 86 39 75

LES P'TITS CURIEUX

AU CŒUR DE L'HIVER AUX BRÉVIAIRES

Samedi 15 février à 14h30

Créés à la fin du XVIIIème siècle, les étangs de Hollande constituent une réserve faunistique et floristique impressionnante. Bien équipés pour parcourir la nature à cette époque de l'année, nous profiterons de la saison hivernale pour découvrir les trésors de cette zone à la fois humide et forestière. Livret à compléter sur place

- Durée : 2h30 – Boucle de 4 km
- Public : familles (enfants + 6 ans)

LES P'TITS CURIEUX

Samedi 4 avril à 14h30

À la découverte des Hauts-Besnières
Comment calculer la hauteur d'un arbre ? Qu'est-ce qu'une coulée ? Quels sont les indices de présence des animaux ? Comment



peut-on se repérer en forêt... ? Cette balade permettra de mieux connaître la forêt de Rambouillet (surnommée la forêt des 3 «ch»), dernier morceau de l'antique forêt d'Yveline. Livret à compléter sur place.

La Celle-les-Bordes, Boucle de 2,5 km. Durée : 2h30 – Public familles (enfants + 6 ans)

LES P'TITS CURIEUX

Mercredi 20 mai à 14h30

La fête de la Nature à l'étang d'Or

Un livret nous guidera autour de cet étang qui se situe aux portes de la ville de Rambouillet. Venez découvrir la flore resplendissante au printemps et les animaux en pleine activité. Boucle de 4 km - Durée : 2h30 – Public familles (enfants + 6 ans)

SORTIES NOCTURNES

Vendredi 13 mars à 19h, Samedi 11 avril à 19h, Samedi 2 mai à 20h

St-Léger-en-Yvelines : la forêt de Rambouillet accueille une population importante d'amphibiens. A la fin de l'hiver, ces espèces quittent leurs quartiers d'hiver pour rejoindre leur lieu de reproduction : les mares et les étangs. Cette sortie nocturne permettra d'observer et de mieux connaître ces petites bêtes, leur milieu de vie et d'aborder la problématique de gestion et de préservation des zones humides.

- Durée : 2h – Boucle d'environ 4 km
- Public : familles (enfants + 6 ans)



BALADE DES RIGOLES ROYALES DE VIEILLE-ÉGLISE

Dimanche 3 mai 14h30

Que diriez-vous de venir vous balader sur les bords de l'étang et des aqueducs de Vieille-Eglise-en-Yvelines ? Une balade nature pour venir prendre un bon bol d'air frais et passer un agréable moment reposant au bord de l'eau. Un lieu chargé d'histoire, parfait pour se balader dans une atmosphère calme et naturelle. Découverte d'un village authentique.

Durée : 3h - Boucle de 5 km
Public : adultes, enfants + 8 ans

CAROLE PEREZ, ANIMATRICE RÉSERVES

pour les balades réserves
Gratuit sur inscription obligatoire à :
c.perez@parc-naturel-chevreuse.fr
ou 01 30 52 09 09



RENAISSANCE D'UNE RIVIÈRE

Samedi 21 mars de 14h à 17h

**Réserve Naturelle Régionale
Val et coteau de St Rémy**

Nous découvrirons le chantier de restauration écologique qui a permis de redonner à l'Yvette un fonctionnement naturel sur plus d'un kilomètre. Avec l'arrivée du printemps, nous savourerons la magie de la renaissance d'une rivière dans un milieu naturel préservé.

Distance : 2 km . Tout public (mais déconseillé aux jeunes enfants).

Bottes ou chaussures de randonnée imperméables conseillées. Vêtements adaptés à la météo et à la promenade en milieu naturel.



BALADE NOCTURNE

Vendredi 27 mars de 19h30-21h30

A châteaufort, l'Espace naturel protégé du domaine d'Ors se situe sur l'ancien parc paysager d'un château disparu. La nature y a repris ses droits et c'est maintenant une réserve naturelle qui abrite une abondante biodiversité.

Au cours de cette balade nocturne, nous découvrirons que l'activité de la vie sauvage ne s'arrête pas à la tombée de la nuit.

Boucle de 3 km. Public familial (mais déconseillé aux jeunes enfants)

Bottes ou chaussures de randonnée imperméables, vêtements adaptés à la météo et à la promenade en milieu naturel.



À LA DÉCOUVERTE DES MARES FORESTIÈRES

**Réserve Naturelle Régionale
Val et coteau de St Rémy**

Vendredi 17 avril de 20h à 22h30

La réserve naturelle Val et coteau de St Rémy se situe au coeur de la Vallée de l'Yvette. Des conditions géologiques particulières, une forte présence de l'eau et l'activité humaine passée ont engendré la mise en place d'une mosaïque de milieux : friches humides, boisements, prairies de versant, zones marécageuses, mares, étangs... Ces milieux variés favorisent la présence d'une multitude d'espèces animales et végétales.

Au cours de cette balade nocturne, nous parcourons la partie boisée de la réserve et partirons à la découverte des amphibiens des mares forestières. Distance 3 km - Tout public (enfants à partir de 8 ans) ; Equipement: chaussures de randonnée, vêtements adaptés à la météo et à la promenade en forêt.

A LA DÉCOUVERTE DE LA VIE NOCTURNE DANS UNE RÉSERVE NATURELLE

vendredi 24 avril 2020 de 20h30 à 22h30

Avec ses deux étangs, ses sources, sa roselière, ses boisements, ses prairies et la rivière Gloriette, la réserve naturelle des Etangs de Bonnelles présente une remarquable variété de paysages et de milieux naturels. Cette diversité favorise de nombreuses espèces animales et végétales des zones humides, parfois rares ou menacées.

Au cours de cette balade nocturne, nous découvrirons que l'activité de la vie sauvage ne s'arrête pas à la tombée de la nuit.

Distance 2 à 3 km - Public: familial (mais déconseillé aux jeunes enfants) ; Equipement: chaussures et vêtements adaptés à la météo et à la promenade en milieu naturel.



L'espace Rabouillet fermé pendant l'hiver à réouvert ses portes depuis le mois de février ! Dans ce Parc de loisir nature au coeur de la forêt de Rambouillet, la nature sauvage se révèle aux visiteurs.

- cerfs, biches, chevreuils et sangliers au détour d'un chemin forestier,
- le spectacle des rapaces
- l'Odyssée verte pour découvrir la canopée depuis un parcours de passerelles.

www.espacerrambouillet.fr

Jazz
toute heure

du 28 février
au 29 mars

www.jazzatoutheure.com

LES RENDEZ-VOUS

DU LIBRE

- le samedi 14 mars : la compagnie Les Armoires Pleines pour le spectacle «Rotofil». (Lieu et horaires à préciser)

- le dimanche 19 avril : la compagnie Poësis pour le spectacle «Petit à Petit...» (Lieu et horaires à préciser)

- le dimanche 10 mai : le collectif Les Déménages pour le spectacle «A table!» (Lieu et horaires à préciser)

- le dimanche 24 mai : Sortie de résidence de la Jeune Troupe de l'Atalante pour le spectacle «LE JOUEUR» d'après le roman de Dostoïevski (Le Lieu à Gambais - horaires à préciser)

- le samedi 13 juin : la compagnie Les Fugaces pour le spectacle «La Ronde» (Lieu et horaires à préciser)

LES ÉVÉNEMENTS AU 33

(Le 33, 33 rue de Chartres - Le Perray en Yvelines)

- le samedi 21 mars : Carnaval du Perray avec la fanfare Gipsy Pigs (compagnie en résidence au Lieu durant le carnaval) - Ouverture du 33 de 9h30 à 11h30.

- le dimanche 17 mai : Grand nettoyage de printemps dans le jardin

- le samedi 20 juin : Coo'Perray

- le samedi 11 juillet : Fabrication de mobiliers de jardin en bois de palettes

20^{ème} SALON DU LIVRE DE LA VALLÉE

Invité d'honneur : **Franck Ferrand**

Samedi 28 mars 2020

Chevreuse Espace Fernand Léger 10h - 19h

du 19 au 27 mars, journées réservées aux rencontres scolaires

des MÉTIERS d'ART
SALON et de la CRÉATION

60 expositions
14 ateliers

16 > 17 mai 2020

Rambouillet
BERGERIE NATIONALE

10h - 19h
entrée libre

Programme complet sur : www.aart-valleedechevreuse.fr

AAART : Renseignements : 01 30 52 09 09

SE METTRE au vert

DÉCOUVRIR DES DEMEURES D'EXCEPTION, SENTIR LEURS HISTOIRES

Fait avec le soutien de la Région Île de France

SOIRÉES EXCEPTIONNELLES POUR DEMEURES EXCEPTIONNELLES

KESKISDIICI

Promenez-vous dans le lieu, fouinez, sentez, écrivez ce qu'il vous inspire et échangez avec les autres ! Chacun amène à boire et à grignoter pour un apéritif partagé en fin de séance.

Maison Elsa Triolet-Aragon :
mercredi 18 mars (19h-21h)

La Chapelle de Clairefontaine :
vendredi 20 mars (19h-21h)

Maison Jean Monnet : Jeudi 23 avril : (18h30-20h30)

Maison-musée Raymond Devos :
vendredi 24 avril : (19h-21h)

Le Lieu - Espace de création artistique :
mercredi 13 mai : (19h30-21h30)

CARNETS D'ÉCOUTE PROMENADE ÉCOUTE-ÉCRITURE

Quels sons nous entourent ? Ecouter à l'oreille, au casque, quelle différence ? Laissez-vous guider par Gwenaëlle à la recherche de la signature sonore du lieu, racontez avec Christine vos ressentis.

Fondation Coubertin (date à préciser)
Vendredi 15 mai : Maison Louis Carré (19h-21h)

Tous ces rendez-vous sont sur inscription :
01 30 52 09 09. Entrée gratuite.

www.parc-naturel-chevreuse.fr

Voulez-vous participer au « Groupe des sensibles » ?

« Les sensibles » sont invités à accompagner les artistes sur toute la durée du projet, selon leurs disponibilités. Ils sont les témoins privilégiés des différentes étapes et peuvent y contribuer. Par exemple, en prenant régulièrement la photo d'un même lieu et constituer ainsi une « frise du temps » qui pourra être présentée dans le rendu final du projet.

Toute personnes qui Le souhaite peut en faire partie. En particulier si elle a une pratique en un lien avec les sens (photo, vidéo, écriture et autres arts mais aussi connaissance des plantes sauvages comestibles, mycologues...) mais sinon, ce sera très bien aussi ! Pour vous signaler : s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr